

Les paramètres de ce système ont déjà été exposés dans une autre section.

5. Rentabilité

L'établissement d'un système de gestion de l'offre pour l'industrie canadienne du boeuf aurait une grande incidence sur l'économie de cette dernière. L'industrie des oeufs, qui a subi une telle transformation au cours de la dernière décennie, peut être révélatrice à cet égard. Même si ses cycles de production sont beaucoup plus courts, elle est d'une inconstance comparable à celle de l'industrie du boeuf. Bien qu'il n'existe pas d'analyse complète sur ce sujet, une évaluation* effectuée en 1979 faisait ressortir un certain nombre de changements qui pourraient être liés à l'établissement d'un système de gestion de l'offre.

Prix: Une analyse des prix en dollars constants** révélait que même si le prix des oeufs a augmenté avec la mise en oeuvre de ce programme, il est demeuré au niveau le plus bas qu'il ait connu. En effet, le prix de la douzaine d'oeufs en 1920 était de \$1.08; en 1930, de \$1.33; en 1940, de \$1.10; en 1950, de \$1.24; en 1960, de \$0.90; en 1970, de \$0.75; en 1975, de \$0.86; et en 1977, de \$0.83. Ces données semblent indiquer qu'à long terme, le prix réel d'un produit assujetti à un

* An evaluation of the Canadian Egg System, A. Cayer, novembre 1979, rédigée à l'intention de l'Office canadien de commercialisation des oeufs.

** En dollars de septembre 1979.